AR Prefecture

017-200073690-20250918-201516-DE Reçu le 23/09/2025

SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE COMMERCE DE ROCHEFORT ET TONNAY-CHARENTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-cinq le dix-huit septembre à neuf heures trente,

Le Comité Syndical, dûment convoqué le 11 septembre 2025, s'est réuni, en session, sous la présidence de Monsieur Gérard PONS,

Etaient présents :

Membres titulaires du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
M. Gérard PONS	X	
Mme Caroline CAMPODARVE-PUENTE		X
M. Christophe SUEUR		X
Mme Ghislaine GUILLEN	X	
Mme Fabienne LABARRIERE	X	
M. Christophe BERTAUD		X
M. Hervé BLANCHE	X	
M. Sébastien BOURBIGOT	X	
M. Alain BURNET	X	
M. Emmanuel ECALE		Х

Membres suppléants du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
Mme Dominique RABELLE (suppléante de Gérard PONS)		Х
M. Jean PROU (suppléant de Caroline CAMPODARVE)		X
Mme Véronique RICHEZ-LEROUGE (suppléante de Christophe SUEUR)		X
Mme Marie-Pierre QUENTIN (suppléante de Ghislaine GUILLEN)		X
M. Loïc GIRARD (suppléant de Fabienne LABARRIERE)		×
M. Lionel PACAUD (suppléant de Christophe BERTAUD)		X
M. Eric AUTHIAT (suppléant de Hervé BLANCHE)		X
M. Dimitri BUISSON (suppléant de Sébastien BOURBIGOT)		X
M. Thierry LESAUVAGE (suppléant de Alain BURNET)	X	
Mme Lydie DEMENE (suppléante de Emmanuel ECALE)	X	

Autres que Membres du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
(Ils n'ont pas de voix délibératives)		
Mme Mariette BLAISE – Syndicat Mixte	X	
Mme Myriam CONIL-COMBEAU – Syndicat Mixte		X
M. Guillaume METAYER - Conseil départemental	X	
M. Sylvain POULARD - Payeur départemental		X
M. Michael SICARD – Syndicat Mixte	X	
M. Olivier TREGRET - CARO	X	
Mme Céline VIRON – Syndicat Mixte	X	

AR Prefecture

017-200073690-20250918-201516-DE

Reçu le 23/09/2025

Nombre de Membres en exercice :	10
Nombre de Membres présents :	8
Nombre de Membres votants :	7
Nombre de suffrages exprimés :	7
Votes Pour :	7
Votes Contre :	0
Abstention :	0

N° 2025/16

OBJET : Contrat de mandat public avec la SEMDAS pour le projet de démolition et de restructuration du Secteur Libération situé aux abords du port de commerce de Rochefort

Considérant le Code de la Commande Publique et notamment son livre IV partie 2 relative au mandat de représentation pour faire réaliser, au nom et pour le compte du Maître d'ouvrage,

Considérant le projet de démolition et de restructuration du Secteur Libération situé aux abords du port de commerce de Rochefort,

Considérant l'intérêt de faire porter ce projet par un maître d'ouvrage délégué,

Considérant le projet de contrat de mandat public avec la SEMDAS,

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical:

DECIDE :

- d'approuver le contrat de mandat public avec la SEMDAS pour le projet de démolition et de restructuration du Secteur Libération du Secteur Libération situé aux abords du port de commerce de Rochefort ;
- d'autoriser le Vice-Président à signer ledit contrat ainsi que tous documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Adopté à l'unanimité, ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Président du Syndicat Mixte du port de commerce Rochefort / Tonnay-Charente

Gérard PONS